

## **Rapport du Président**

Commission permanente du  
lundi 14 novembre 2022

N° CP-2022-10-6-2

**N° applicatif 4834**

### **6<sup>ème</sup> Commission**

Commission Patrimoine et rayonnement alsacien

### **Service instructeur**

Culture scientifique le Vaisseau

### **Service consulté**

## **RAYONNEMENT DE L'ACTION CULTURELLE SCIENTIFIQUE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION**

Résumé : Le déploiement d'une politique de culture scientifique, technique et industrielle est une des ambitions de la politique culturelle et de rayonnement alsacien adoptée par la Collectivité européenne d'Alsace. La Collectivité européenne d'Alsace intervient directement dans ce domaine notamment par l'intermédiaire du Vaisseau mais elle peut également soutenir des actions partenariales. Le présent rapport a pour objet de proposer l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Université de Strasbourg pour l'organisation d'un événement intitulé « Fête de la science ».

La Fête de la science est un événement national initié par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. L'événement est coordonné dans le Bas-Rhin par le Jardin des sciences de l'Université de Strasbourg.

Cette manifestation, gratuite et conviviale, a pour but de favoriser la rencontre entre le grand public et les scientifiques. Tous les publics, de tous les âges, sont concernés. Plusieurs temps forts sont organisés, dont un village des sciences au Palais universitaire de Strasbourg et au Vaisseau. Des actions dans les médiathèques sont également proposées à travers des expositions, ateliers, projections-débats et conférences à Bischwiller, Haguenau, Holtzheim, Molsheim, Schirmeck, Sélestat, Seltz, Strasbourg et Truchtersheim.

De nombreux thèmes scientifiques sont abordés, thèmes aussi variés que la flore des villes, la chimie sur Mars, la biologie de l'ARN, les sons ou encore les matériaux du futur.

Cette 31ème édition de la Fête de la science s'est tenue du 7 au 17 octobre 2022.

**Budget prévisionnel de l'Université de Strasbourg pour la coordination de la Fête de la science dans le Bas-Rhin :**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Frais de personnel	20 000 €	Région Grand Est	8 000 €
Prestations externes	3 500 €	DRARI	8 000 €
Achats de matériel et fournitures	4 500 €	CeA	5 000 €
Communication	1 000 €	Ville de Strasbourg	5 000 €
Logistique	1 500 €	Université	5 000 €
Déplacements	500 €		
Total des dépenses	31 000 €	Total des recettes	31 000 €

Les crédits concernés seront prélevés sur l'imputation budgétaire suivante :

Programme	Opération	Enveloppe	NATANA	Montant
P175	P175O001	P175E01	1333-65-657382-331	5 000 €

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'attribuer une subvention de fonctionnement de 5 000 € à l'Université de Strasbourg au titre de la coordination de la Fête de la science 2022. Cette subvention fera l'objet d'un versement unique,
- D'approuver la convention de partenariat correspondante entre la Collectivité européenne d'Alsace et l'Université de Strasbourg portant sur l'attribution de cette subvention, jointe en annexe au présent rapport, et de m'autoriser à la signer.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY